

Les travaux du Club Méd. ont débuté le 9 mai 2016.

Fidèle à son slogan « *le club Méd. oui mais pas comme ça* », Samoëns 1600 aménagement a obtenu dans l'intérêt général de la commune et de la station les avancées suivantes :

- 1)** la majoration du prix de vente du terrain du Complexe touristique de 915 000 euros
- 2)** la réalisation des aménagements du domaine skiable :

- Les canons à neige équiperont la piste du Grand Crêt pour la fin de l'année 2016. La piste sera également remodelée.
- La télécabine de Vercland, partant de Vercland, sera modernisée pour être livrée au plus tard en 2022, et très probablement avant cette date.
- L'ancienne piste de la Char sera remplacée par une piste aux caractéristiques similaires dans le secteur de la nouvelle piste de l'Aérospatiale sans remontées mécaniques supplémentaires (les téléskis seront remplacés).
- GMDS réalisera, si le SCOT le prévoit, une remontée mécanique sur la Char qui permette de remonter les skieurs vers le haut du Plateau des Saix et ce, dans un délai de deux à trois ans à compter de l'obtention des autorisations administratives nécessaires.

- 3)** les améliorations de la convention d'aménagement avec la commune :

- maintien d'une piste sur la char qui sera rendue accessible au public
- prise en charge des frais de déplacement du chalet ESF et du tapis
- suppression de la clause prévoyant la garantie financière de la commune des services de navettes
- garantie de l'absence d'utilisation privative des services de remontées mécaniques par les clients du club et garantie de l'absence de création d'un secteur privatif réservé aux clients débutants adultes du club

- 4)** la fixation du prix de cession d'un local standard du Bâtiment Multifonctionnel sur lequel la commune aura un droit de préférence de 2100 euros HT/m².

Notre association a, par un vote de ses membres validé ces avancées au projet et la levée des recours déposés au tribunal administratif de Grenoble. Un protocole a été signé en ce sens le weekend du 8 mai.

Mature et responsable, nous avons été au bout de ce qu'il était possible d'obtenir, sans faire avorter le projet et en préservant l'avenir. Nos remerciements iront aux membres de l'association Samoëns 1600 aménagement et à nos pétitionnaires. Sans leur soutien notre succès n'était pas garanti et notre risque encore plus grand. Un merci aussi au club Méd. pour l'écoute qu'ils ont eu à notre égard.

Tout est affaire de compromis. Certains nous féliciterons, d'autres nous jugerons trop timorés. Nous avons choisi de sortir par le haut de cette situation difficile dans l'intérêt de Samoëns et de la vallée. Après la CDA, nous avons un partenaire de plus dans la vallée avec le club Méd. Bienvenue à lui et bon travail pour ces prochains mois, dans le respect mutuel que nous avons instauré et qui doit perdurer pour le bien de tous.